

logiciels pour bibliothèques :

apparente stabilité du marché 2010

Après une baisse de 5 % en 2009, le marché de l'équipement informatique des bibliothèques reste stable en 2010, à 40 millions d'euros. Une stabilité qui ne doit pas cacher les mouvements de restructuration des acteurs, voire les disparitions.

avec 40 millions d'euros, chiffre d'affaires qui ne tient pas compte de l'érosion monétaire, une légère baisse en valeur réelle du marché 2010 de l'équipement informatique des bibliothèques est à déplorer par rapport à 2009. D'année en année, la lecture des chiffres de ventes déclarées par les fournisseurs est de plus en plus délicate. Plusieurs précautions doivent être prises afin de mieux cerner la diffusion effective des logiciels :

- la présence d'une version disponible gratuitement, associée le plus souvent à des droits d'utilisation très limités, peut aboutir à augmenter le volume des ventes déclarées.
- les logiciels open source ou libres sont parfois téléchargeables sans comptabilisation précise des clients effectuant ce téléchargement et sans visibilité sur la mise en service de l'outil.
- certains diffusent leurs logiciels dans le cadre d'un abonnement annuel et comptabilisent l'ensemble des bénéficiaires dans le nombre de contrats qui est ainsi davantage représentatif du parc installé que du nombre de nouveaux clients. Le CRDP de

Poitou-Charentes procède ainsi et PMB Services comptabilise également ses prestations récurrentes de cette manière.

En se limitant à ceux des fournisseurs qui communiquent des chiffres représentatifs de leurs ventes annuelles, il ressort que 1 331 logiciels métier ont été retenus par des bibliothèques. Dans cet ensemble, les bibliothèques municipales représentent 48 % des produits retenus, les bibliothèques spécialisées 27 % et les bibliothèques d'université 21 %.

équipement des établissements par types

- bibliothèques municipales : au total, 624 produits ont été choisis dans les catalogues de 21 fournisseurs par les bibliothèques municipales ou intercommunales en 2010, sans compter les volumes annoncés par PMB Services et par le CRDP de Poitou-Charentes. Les produits diffusés à plus de 20 exemplaires sont ceux de C3RB, de Décalog, de Microbib et d'AFI. Côté open source, Koha apparaît 14 fois, OpenFlora étant cité une fois.

- bibliothèques de C.E. Trois fournisseurs seulement annoncent des réalisations dans ce secteur (sans compter PMB Services) pour un total de 12 produits diffusés : Win&Soft, AMJ Plans et Kentika.

- bibliothèques d'université : quinze fournisseurs interviennent auprès des universités pour y vendre 277 produits. Les logiciels les plus diffusés sont ceux d'Ebsco Information Service, d'OCLC, de Kentika, de Tamil, d'Infor Global Solutions et de Swets.

- bibliothèques départementales : sur les 5 fournisseurs annonçant des réalisations en BDP, seul C3RB Informatique mentionne plus d'une référence pour les produits diffusés avec 7 POM, 5 Orphée Média, 4 Orphée BDP et 2 Orphée Premier. Les quatre autres entreprises sont Archimed, Biblibre, Infor

Global Solutions et Kentika. Au total, 23 produits sont diffusés.

- bibliothèques d'école : BCD, CDI. Dans ce secteur, le CRDP de Poitou-Charentes annonce un parc de 5 684 BCDI 2011 Collège-Lycée, 274 BCDI 2011 Agricole, 104 BCDI 3 École, 17 BCDI 3 Web École et 5.072 e-sidoc. PMB Services quant à lui dispose d'un parc de 495 PMB et 2 Biblio. Quatre fournisseurs annoncent des ventes dans ce secteur : le laboratoire Document numérique & Usages, Microbib, Win&Soft et BibLibre.

- bibliothèques spécialisées et des autres clients : quinze fournisseurs diffusent 25 produits pour un total de 360 exemplaires. En se limitant aux logiciels diffusés à plus de dix exemplaires, les principaux fournisseurs sont GB Concept, Swets, Ebsco Information Service, Kentika, Cadic, JLB Informatique et Tamil.

la concentration s'accélère

Côté fusion d'entreprises, 2010 aura été une année mouvementée avec les rachats des fonds de commerce d'Agate Distribution et de CDCConsulting (e-Lissa) par Décalog et le rachat d'Opsys par Archimed. Deux liquidations judiciaires (BNT Technologies, Pulcra CD Média) et l'arrêt de la diffusion des produits bibliothèque chez Jouve, mais également semble-t-il chez Ineo Media System complètent le tableau. Côté parts de marché, les 13 fournisseurs réalisant un chiffre d'affaires de plus d'un million d'euros contrôlent 85 % du total de ce marché ; bénéficiant d'un large parc de clients, ces entreprises réalisent aujourd'hui plus de la moitié de leur chiffre d'affaires sur l'activité de maintenance. La trentaine d'autres fournisseurs ne réalisent qu'un chiffre d'affaires





faire moyen de 200 000 euros, ce qui correspond aux ressources permettant de faire vivre deux à trois salariés. Une bonne dizaine de sociétés semblent aujourd'hui en position difficile.

les modes de commercialisation changent

L'économie générale des projets d'équipement informatique se transforme lentement mais sûrement : après le recul de la part du matériel qui a commencé il y a une dizaine d'années, aujourd'hui la part des logiciels baisse et celle des services s'accroît de manière notable.

Par ailleurs, les stratégies commerciales des éditeurs visent de plus en plus à abaisser le coût d'entrée - l'investissement - et à augmenter les coûts récurrents : maintenance, hébergement, abonnement à des bases de connaissances ou de connecteurs... En cela, les modèles économiques du livre et de l'édition traditionnelle de logiciels se rapprochent rapidement. Chacun cherche à augmenter les montants des redevances versées régulièrement par le parc installé : la bibliothèque doit effectuer un paiement proportionnel à son usage du produit. Au-delà de l'intérêt réel des solutions en mode hébergé (allègement des coûts de personnel informatique affecté à l'exploitation, sécurisation des serveurs...), c'est probablement l'adoption de ce nouveau modèle économique qui explique la multiplication des logiciels vendus comme des services (software as a service, cloud computing).

les demandes des bibliothèques vont se diversifier

La baisse des usagers inscrits, observée tant en bibliothèque universitaire qu'en bibliothèque de lecture publique, va nécessiter d'engager des stratégies diverses de reconquête des publics. D'autres modèles de développement vont devoir être imaginés. Dans cette période exploratoire, les attentes des bibliothèques vis-à-vis de leurs outils informatiques vont être de plus en plus variées. Les unes mettront l'accent

sur la convivialité des lieux, sur la diversité des modes de lecture, notamment la lecture numérique, et les autres miseront davantage sur la bibliothèque en ligne avec une offre de services enrichie et novatrice.

adoption du RDA

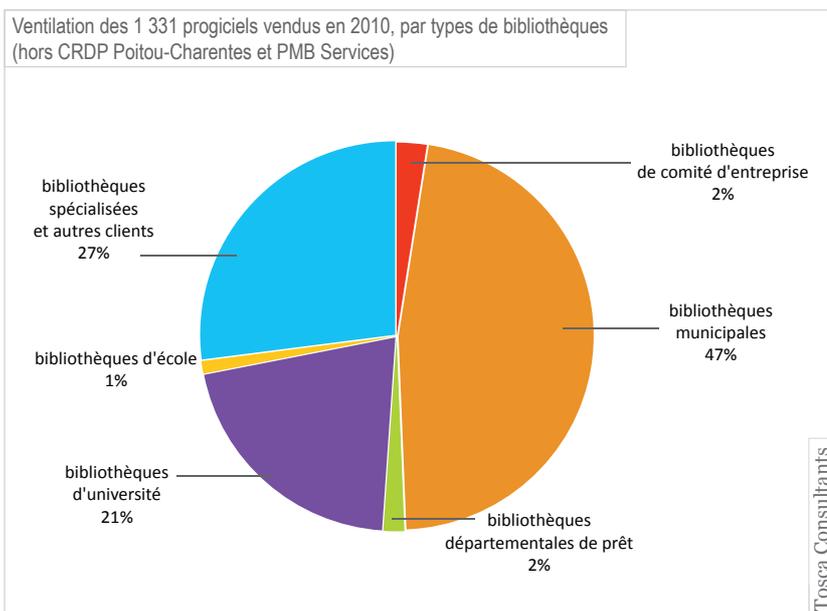
Un autre facteur pourrait contribuer à la diversification des demandes des bibliothèques : l'adoption du nouveau code de catalogage RDA (Resource Description and Access). Associé aux FRBR (Functional Requirements of Bibliographic Records) et aux FRAD (Functional Requirements for Authority Data), RDA pourrait dans une phase intermédiaire être appliqué plus ou moins radicalement : certaines bibliothèques feront l'effort d'adopter le modèle de données bibliographiques des FRBR sans pour autant retenir les exigences des FRAD. On peut d'ailleurs penser que ce nouveau code de catalogage, plus performant, mais plus exigeant, va redonner du lustre à la récupération de notices bibliographiques et qu'une partie des bibliothèques se détournera de manière durable de la gestion des autorités qui pourrait ne plus se concevoir que dans les agences bibliographiques. Suivant leur degré de spécialisation et leur rayonnement local, national

ou international, les bibliothèques feront probablement des choix différents.

Les éditeurs eux-mêmes n'implémenteront pas nécessairement toutes les fonctions de gestion d'autorité associées aux FRAD, certains préféreront mettre à profit les web services des agences bibliographiques qui permettront d'afficher les notices d'autorité et d'en exploiter les liens sans pour autant les rapatrier sur le système local.

choix très délicats pour les éditeurs...

La diversification des attentes des bibliothèques va poser question aux éditeurs sur l'orientation de leurs développements et le financement de ceux-ci. Un marché atone permet-il de dégager les ressources financières nécessaires au redéveloppement d'une offre ? Faut-il choisir de ne plus développer tous les logiciels métier des bibliothèques ? Dans l'immédiat, d'autres questions se posent à plusieurs fournisseurs implantés sur le marché français et qui avaient justement fait le choix de ne pas être présents sur l'ensemble de la gamme de produits destinés aux bibliothèques. Ces sociétés travaillaient pour la partie gestion des postes publics internet tantôt avec Média DOC (racheté en 2006 par





Décalog), tantôt avec Pulcra CD Média (en liquidation judiciaire) ou Ineo Media System (activité en sommeil ?) et bien souvent avec Archimed qui vient de racheter Opsys. Comme il est difficilement concevable de travailler avec l'un de ses concurrents, notamment celui qui détient la plus de grande part de marché, les anciens partenaires d'Archimed doivent trouver rapidement une alternative : développer eux-mêmes une nouvelle ligne de produits, s'appuyer sur un prestataire étranger, simplement habiller une offre open source... Bref, certains choix d'investissement doivent se faire sans tarder.

... et pour les bibliothèques

Les bibliothèques ont besoin de temps pour intégrer cette nouvelle donne. La pression des tutelles – élus coincés entre la

réforme territoriale et l'évolution de la fiscalité, universités octroyant librement les moyens de fonctionnement aux BU – installe quant à elle dans une logique d'urgence : il faut engager sans attendre un plan de reconquête des publics avec des opérations de réaménagement des espaces, de nouvelles offres de services et une diversification des ressources numériques qui exigent un renouvellement du système d'information. Tout cela dans un cadre de moyens très contraint !

Les bibliothèques sont face à trois difficultés :

- 1 penser leur renouveau
- 2 concevoir un système d'information adapté au nouveau projet d'établissement
- 3 arrêter une stratégie de réalisation qui autorisera une mise en œuvre progressive et qui sécurisera les investissements. Cette dernière difficulté n'est pas la moindre, car tout laisse penser que la

concentration est très loin d'être achevée. Le rachat d'Opsys par Archimed illustre une probable tendance des prochaines années : après le rachat des petites structures, les grosses sociétés vont fusionner entre elles et une partie des petites disparaître. D'ici cinq ans, on pourrait bien ne plus compter qu'une petite dizaine d'entreprises. ■

Marc Maisonneuve

marc.maisonneuve@toscaconsultants.fr

 repères

Enquête effectuée en janvier 2011 auprès des fournisseurs de progiciels métier implantés en France ou disposant d'un contrat de diffusion en France. ■

→ www.toscaconsultants.fr/logiciel.html